

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

**Arrêté du 16 AVR. 2014**  
**fixant la liste des candidates et candidats déclarés admissibles à l'issue de l'épreuve écrite**  
**du concours d'adjoints techniques de l'administration pénitentiaire**  
**au titre de l'année 2014**

- La garde des sceaux, ministre de la justice ;
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu la loi n° 2007-148 du 2 février 2007 relative à la modernisation de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 99-669 du 2 août 1999 modifié portant statut particulier des personnels techniques des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;
- Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2005-38 du 18 janvier 2005 modifiant le décret n° 95-979 du 25 août 1995 d'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée relatif à certaines modalités de recrutement des handicapés dans la fonction publique de l'Etat ;
- Vu l'arrêté du 4 décembre 2007 relatif aux modalités d'organisation, au programme et à la nature des épreuves du concours pour le recrutement d'adjoints techniques de l'administration pénitentiaire ;
- Vu l'arrêté du 30 mai 2008 fixant la liste des spécialités au titre desquelles sont ouverts les recrutements d'adjoints techniques de l'administration pénitentiaire.
- Vu l'arrêté du 5 décembre 2013 autorisant au titre de l'année 2014 l'ouverture d'un concours pour le recrutement d'adjoints techniques de l'administration pénitentiaire ;
- Vu l'arrêté du 15 janvier 2014 fixant la composition du jury du concours d'adjoints techniques de l'administration pénitentiaire au titre de l'année 2014 ;
- Vu l'arrêté du 14 mars 2014 fixant par spécialité la durée de l'épreuve orale d'admission pour le recrutement d'adjoints techniques de l'administration pénitentiaire au titre de l'année 2014 ;
- Vu l'arrêté du 14 mars 2014 fixant le nombre de postes offerts au concours d'adjoints techniques de l'administration pénitentiaire au titre de l'année 2014 ;
- Vu l'arrêté du 19 mars 2014 fixant la liste des candidates et candidats admis à participer au concours pour le recrutement d'adjoints techniques de l'administration pénitentiaire au titre de l'année 2014 ;
- Vu le procès verbal de délibération du jury en date du 10 avril 2014.

## A R R Ê T E

### Article 1<sup>er</sup>

Sont déclarés admissibles, par ordre alphabétique, à l'issue de l'épreuve écrite du concours d'adjoints techniques de l'administration pénitentiaire les candidates et candidats suivants :

Spécialités liées au métiers du bâtiment, du bois, des métaux et à l'entretien multitechnique :

<b>DISP</b>	<b>N° DOSSIER</b>	<b>CIVILITE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
STRASBOURG	100150	Monsieur	AHMID	Soufiane
PARIS	100381	Monsieur	ARRONIS	Thierry
LYON	100022	Monsieur	AUGUSTE LAFAURIE	Florian
PARIS	100251	Monsieur	BALLESTER	Jean-Michel
LILLE	100399	Monsieur	BLONDEEL	Frédéric
LILLE	100184	Monsieur	BOITRELLE	Yoland
BORDEAUX	100367	Monsieur	CAMBOULIVES	Christian
LILLE	100353	Monsieur	CANNEVIERE	Laurent
MARSEILLE	100688	Monsieur	CERMOLACCE	Jean-Michel
STRASBOURG	100504	Monsieur	CHARTON	Christophe
BORDEAUX	100576	Monsieur	CHATIGNON	Sébastien
RENNES	100017	Monsieur	COMPARE	Xavier
LILLE	100072	Monsieur	DANTIN	Fabrice
DIJON	100294	Monsieur	DIMANA	Blaise
RENNES	100317	Monsieur	FOUREL	Benoît
LILLE	100618	Monsieur	HEDDEBAUX	Vincent
LILLE	100590	Monsieur	HELLUIN	Didier
OUTRE-MER	100678	Monsieur	HERAULT	Manarii
OUTRE-MER	100359	Monsieur	JAMET	Bryan
OUTRE-MER	100189	Monsieur	LANGLET	Geoffroy
RENNES	100034	Monsieur	LAURENS	Eric
PARIS	100059	Monsieur	LEFEVRE	Norbert
DIJON	100700	Monsieur	MANCHON	Daniel

BORDEAUX	100212	Monsieur	MATON	Guillaume
TOULOUSE	100468	Monsieur	PINCEEL	Gaëtan
PARIS	100672	Monsieur	PLENO	Cédric
TOULOUSE	100004	Monsieur	POPOTE	Richard
DIJON	100080	Monsieur	POUPIN	Patrick
LILLE	100116	Monsieur	POURCELET	Thierry
STRASBOURG	100179	Monsieur	SALVE	Nicolas
STRASBOURG	100006	Monsieur	THOLANCE	Sébastien
LILLE	100257	Monsieur	VANDEVELDE	Frédéric

Spécialités liées à la restauration collective :

<b>DISP</b>	<b>N° DOSSIER</b>	<b>CIVILITE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
LILLE	100483	Monsieur	BELKASSMI	Said
STRASBOURG	100023	Monsieur	CABERLON	Hervé
RENNES	100418	Monsieur	CADIOU	Thibaut
LYON	100674	Monsieur	CEHIC	Edin
PARIS	100480	Monsieur	CHARODIN	Michel
OUTRE-MER	100288	Monsieur	CRONSTEADT	Johnny
LILLE	100217	Madame	DUVAL	Isabelle
BORDEAUX	100016	Madame	EUSTACHE	Manuella
OUTRE-MER	100661	Monsieur	GINOT	Jean-Daniel
BORDEAUX	100040	Monsieur	HELIAN	Jean-Claude
OUTRE-MER	100446	Monsieur	HOAREAU	Sébastien
LILLE	100420	Monsieur	MAGRI	Salem
LILLE	100046	Monsieur	MARQUES DOS SANTOS	Pierre
LYON	100027	Monsieur	MAYET	Thomas
LILLE	100012	Monsieur	MERLY	Frédéric
OUTRE-MER	100232	Monsieur	PIMPIT	Ludovic
OUTRE-MER	100102	Monsieur	PITO	Hendry

PARIS	100073	Monsieur	RIMBERT	Gilles
OUTRE-MER	100067	Monsieur	SOULAIMANA	Mahamoudou
DIJON	100110	Monsieur	SUILLOT	Thomas

Spécialités liées à l'informatique :

DISP	N° DOSSIER	CIVILITE	NOM	PRENOM
OUTRE-MER	100635	Monsieur	ARCHER	Tehaurai
PARIS	100320	Monsieur	BOUILLARD	Franck
PARIS	100147	Monsieur	CORALIE	Julien
RENNES	100246	Monsieur	DA FONSECA	José
OUTRE-MER	100683	Monsieur	FARAIRE	Delano
LILLE	100005	Monsieur	GOLLY ABO	Firmin
RENNES	100608	Monsieur	GONNET	Benoît
STRASBOURG	100014	Monsieur	HEYER	Sébastien
BORDEAUX	100322	Monsieur	HOLSTENKAMP	Alain
DIJON	100646	Monsieur	LEBRUN	Richard
PARIS	100648	Monsieur	MATHIEU	Frédéric
DIJON	100234	Monsieur	PEQUEGNOT	Philippe
LYON	100323	Monsieur	REMY	Kévin
BORDEAUX	100001	Monsieur	VAINQUEUR	Damien
OUTRE-MER	100197	Monsieur	YALA	David

## Article 2

La directrice de l'administration pénitentiaire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **16 AVR. 2014**

La garde des sceaux, ministre de la justice  
par délégation,

La ~~sous-directrice des ressources humaines~~  
et des relations sociales

**Fabienne DEBAUX**